

» VU SUR LE NET

Politique



DIPLOMATIE : LA CÔTE D'IVOIRE ADHÈRE AU COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE (COMMITTEE ON THE PEACEFUL USES OF OUTER SPACE, COPUOS)

La Côte d'Ivoire continue d'afficher sa volonté de conquérir l'espace en adhérant officiellement, le vendredi 31 octobre 2025, au cours des travaux de la quatrième Commission des Nations Unies à New York (USA), au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (Committee on the Peaceful Uses of Outer Space, COPUOS), a annoncé SEM Cissé Yacouba, Ambassadeur, Représentant Permanent de Côte d'Ivoire à Vienne (Autriche) qui, pendant plus de 2 ans, a suivi ce dossier dont les négociations ont abouti à ce succès diplomatique. Cinq mois après la création de l'Agence Spatiale de Côte d'Ivoire (ASCI), actée en Conseil des ministres du 04 juin 2025 et la tenue à Abidjan, de la première édition du Marché Africain des Solutions Spatiales (MASS) en mai 2025, la Côte d'Ivoire affiche clairement sa volonté de faire de l'espace un enjeu majeur de son développement et sa sécurité.

Economie



SAGE LANCE SA SOLUTION DE CONFORMITÉ À LA FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE

Sage, acteur mondial des solutions de gestion et partenaire historique des entreprises africaines, annonce, ce 4 décembre 2025, le lancement officiel de son module de conformité dédié à la Facture Normalisée Électronique (FNE) en Côte d'Ivoire. Cette nouvelle solution permet aux entreprises de toutes tailles de se conformer pleinement au nouveau cadre fiscal ivoirien rendant la facturation électronique obligatoire depuis le 1er juin 2025. Pour la société Sage, la Facture Normalisée Électronique constitue un tournant majeur dans la digitalisation du système fiscal ivoirien. Portée par le ministère des Finances et du Budget, et déployée par la Direction Générale des Impôts (DGI), elle vise à renforcer la transparence, moderniser l'administration fiscale et améliorer la compétitivité des entreprises grâce à l'automatisation et à la circulation fluide des données. Chaque facture émise doit désormais être validée en temps réel par la DGI, introduisant un nouveau mode de fonctionnement entre clients et fournisseurs.



PROGRAMME DE DÉSENCLAVEMENT DES ZONES TRANSFRONTALIÈRES ET AGRICOLES PHASE 2 (PDZTA-2) : LA BAD APPORTE UN FINANCEMENT DE 75,867 MILLIARDS DE FCFA

Le Conseil des ministres du 3 décembre 2025, à Abidjan-Plateau, a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt d'un montant total de 115 660 000 Euros, soit 75, 867 milliards de FCFA, conclu le 15 septembre 2025, entre la Banque africaine de Développement (BAD) et la Côte d'Ivoire, en vue du financement du Programme de Désenclavement des Zones transfrontalières et agricoles- phase 2 (PDZTA-2). Le programme comprend l'aménagement intégré de routes et de ponts, d'une part, et la réhabilitation ou la construction d'infrastructures sociales de base, d'autre part. La composante routes et ponts prévoit la construction de 302,5 km de routes, la construction d'un pont de 400 mètres linéaires sur le fleuve Volta Noire, l'aménagement et le bitumage de 33 km de voies dans les principales localités urbaines, ainsi que l'aménagement de 103 km de pistes.

SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS : LE GOUVERNEMENT DURCIT LES OBLIGATIONS D'ASSURANCE

Le Conseil des ministres réuni, ce mercredi au Palais de la Présidence, a adopté un projet de loi majeur visant à renforcer la sécurité et la conformité des constructions sur le territoire national. Présenté par le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, ce texte modifie la loi n°2019-576 du 26 juin 2019 portant Code de la Construction et de l'Habitat. Ce projet de loi répond à la nécessité de mieux encadrer les obligations d'assurance liées aux activités de construction, un domaine où les responsabilités étaient parfois mal définies, entraînant des zones d'ombre juridiques et une recrudescence de constructions non autorisées. L'objectif principal est de clarifier les obligations d'assurance imposées aux constructeurs, définir précisément celles qui incombent aux propriétaires et renforcer les sanctions contre les édifices réalisés en violation des règles légales. Selon le Gouvernement, cette réforme vise à protéger davantage les populations et à consolider la qualité du parc immobilier national.

TRANSPORT AÉRIEN : LE PAYS RENFORCE SES ALLIANCES AVEC L'ANGOLA ET OMAN

Réuni ce mercredi au Palais de la Présidence, le Conseil des ministres a adopté deux projets de loi majeurs visant à renforcer la coopération aérienne entre la Côte d'Ivoire et deux partenaires stratégiques : l'Angola et le Sultanat d'Oman. Ces projets de loi, présentés par le ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, sollicitent l'autorisation du Parlement pour la ratification de deux accords de services aériens récemment signés. Le premier projet de loi porte sur la ratification de l'Accord de services aériens entre la Côte d'Ivoire et l'Angola, signé le 24 juin 2025 à Luanda. Le second concerne l'Accord de services aériens entre la Côte d'Ivoire et le Sultanat d'Oman, signé le 22 septembre 2025 à Montréal (Canada), en marge des rencontres internationales de l'aviation civile. Ces accords s'inscrivent dans la dynamique de modernisation et d'ouverture du transport aérien ivoirien.

GOUVERNANCE PUBLIQUE : 90 ACTEURS OUTILLÉS SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE

Le Programme pays de renforcement des capacités (PPRC), rattaché au Cabinet du Premier ministre, a lancé à Abidjan une série de formations consacrées à la transparence budgétaire et à la participation citoyenne. L'ouverture officielle a été effectuée par Djè Jean Jacques, responsable administratif et financier, représentant la coordonnatrice nationale. Organisée au Centre d'éducation à distance (CED) de Cocody, l'activité se déroule en trois sessions de 30 participants, soit 90 acteurs issus des administrations publiques, des organes de contrôle, des collectivités territoriales et des organisations de la société civile. Les sessions s'étalent du 24 novembre au 3 décembre 2025. Pendant ces ateliers, les participants sont formés aux principes de transparence budgétaire, aux mécanismes de participation du public, aux normes internationales (GIFT, FMI, OCDE), ainsi qu'aux outils de suivi citoyen des finances publiques.

PLUS D'UN MILLIARD USD DE MARCHÉS PUBLICS APPROUVÉS À FIN JUIN 2025

La Côte d'Ivoire a fortement accéléré le rythme d'attribution de ses marchés publics au premier semestre 2025. Le volume d'actes approuvés atteint un niveau élevé, mais la valeur financière globale recule légèrement, traduisant un recentrage vers des projets plus ciblés et une meilleure inclusion des petites et moyennes entreprises. Selon une communication adoptée en Conseil des ministres, ce jour, 2 908 marchés ont été approuvés à fin juin 2025, contre 1 829 sur la même période en 2024, ce qui représente une hausse de 59%. Cette montée en cadence témoigne d'une administration plus rapide dans l'instruction des dossiers et d'une volonté affichée d'accélérer l'exécution des programmes publics. Le volume financier s'établit à 684,7 milliards de FCFA, soit 1,22 milliard de dollars, au premier semestre 2025, contre 730,3 milliards FCFA (1,3 milliard de dollars) un an plus tôt, soit une baisse de 6,3%, selon les chiffres du gouvernement.

Société

TRANSPORTS TERRESTRES : L'ARTISTE ELOW'N FAIT AMBASSADEUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'artiste rappeur, Elow'n – de son vrai nom Brice N'Wolé – a été fait ambassadeur de la sécurité routière, le 3 décembre 2025, par le ministre des Transports, Amadou Koné. La décision lui a officiellement été remise par le directeur général des transports terrestres et de la circulation, Oumar Sacko, au cours d'une cérémonie dans les locaux la direction générale susmentionnée. Le patron de la Direction générale des transports terrestres et de la circulation (DGTTC) a expliqué que le ministre des Transports venait, par cet acte, de répondre favorablement à la demande de l'artiste. Parce qu'Elow'n a souhaité s'impliquer dans la lutte contre l'incivisme routier, à la suite de la prise de conscience née de la sanction dont il a fait l'objet par la Commission de suspension et de retrait du permis de conduire. Ce, pour s'être rendu coupable de manœuvres risquées sur la voie publique.

GESTION DES CATASTROPHES : LA CÔTE D'IVOIRE PRÉSENTE SON PROFIL NATIONAL DU RISQUE D'INONDATION

Afin de prévenir et de réduire les impacts des catastrophes sur la croissance économique et le développement national, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Profil National du Risque d'Inondation. La présentation officielle de cet outil stratégique d'aide à la décision s'est tenue lors d'un atelier organisé, du 1er au 3 décembre 2025, à Abidjan-Marcory, autour du thème : « Évaluation du risque à l'action précoce : renforcer la résilience aux inondations en Afrique de l'Ouest ». L'atelier a été ouvert le lundi 1er décembre par le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Assahoré Konan Jacques, représentant le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, président du Comité interministériel de Réductions des risques et de Gestions des catastrophes. (Source : CICG)

JOURNÉE MONDIALE DES TOILETTES : LE MINISTRE BOUAKÉ FOFANA APPELLE À UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA LATRINISATION DES ÉCOLES ET VILLAGES

A la faveur de la cérémonie officielle de la Journée mondiale des Toilettes (JMT), célébrée à Fadiadougou (Sous-préfecture de Kani), le dimanche 30 novembre 2025, le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Bouaké Fofana, a appelé à un engagement collectif pour la latrinisation des écoles et villages. Cette activité qui reflète les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires en Côte d'Ivoire, a enregistré la présence de Jean François Basse, Représentant Pays de l'UNICEF, de Hélène Bragori, coordinatrice du Programme social du gouvernement pour la Latrinisation des écoles et villages, du corps préfectoral, des élus et de la notabilité. Le ministre Bouaké Fofana a insisté sur l'importance cruciale de l'accès à des toilettes dignes pour la santé publique et a appelé à un engagement collectif pour garantir des infrastructures sanitaires dans chaque village et école. (Source : CICG)

PREMIÈRE PHASE DU RECENSEMENT DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ÉTAT : 28 187 BIENS IMMOBILIERS RECENSÉS ET NUMÉRISÉS A FIN AOÛT 2025

La première phase de l'opération de recensement du patrimoine immobilier de l'État a permis, au 31 août 2025, de recenser et numériser 28 187 biens immobiliers appartenant à l'État. L'annonce a été faite par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, à l'issue du Conseil des ministres, le mercredi 03 décembre 2025 au Palais présidentiel. Il a précisé que cette première phase a couvert, pendant douze mois, les Districts autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro, les 12 chefs-lieux de Districts et les localités de plus de 200 000 habitants, à savoir Divo, Soubré, Duékoué et Bouaflé. Selon Amadou Coulibaly, la deuxième phase de l'opération, lancée en septembre 2025 pour une durée de douze mois, couvre les autres localités du pays, ainsi que les pays étrangers où la Côte d'Ivoire dispose de biens immobiliers.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE : LA FORMATION À DISTANCE DÉSORMAIS INSTITUÉE

La formation à distance est désormais instituée dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels, a annoncé le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, au terme du Conseil des ministres, le mercredi 03 décembre 2025 au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau. À l'en croire, ce décret institue et encadre la mise en œuvre des dispositifs de formation à distance dans le secteur de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle. "Il fixe les principes, les conditions de réalisation, les modalités d'accréditation, les exigences pédagogiques, les normes technologiques, ainsi que les mécanismes de gouvernance et de suivi de la formation à distance dans le secteur de l'enseignement et la formation techniques et professionnels ", a-t-il souligné. (Source : CICG)

PROJET D'EXTENSION ET D'INNOVATION, PHASE 1 DU PROGRAMME D'APPROCHE MULTIPHASE POUR LA SANTÉ, LA NUTRITION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE : L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT OCTROIE 3,476 MILLIARDS FCFA

L'Association internationale de Développement (AID) a octroyé 5,3 millions Euros, soit 3,476 milliards FCFA à la Côte d'Ivoire, pour le financement du projet d'extension et d'innovation, phase 1 du Programme d'approche multiphasé pour la santé, la nutrition et le développement de la petite enfance. Le Conseil des ministres du mercredi 03 décembre 2025 au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau, a adopté un décret portant ratification de l'accord de don conclu le 26 septembre 2025, entre l'institution financière et la Côte d'Ivoire. "Ce programme vise à accroître la qualité des services de santé, de nutrition et de développement de la petite enfance, et à encourager leur utilisation en particulier par les femmes et les populations défavorisées", a expliqué le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement.

INSTITUTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES (ISE) : UN DÉCRET DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE CRÉATION, D'OUVERTURE, D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT ADOPTÉ

Le Conseil des ministres a adopté, le mercredi 03 décembre 2025 au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau, un décret déterminant les modalités de création, d'ouverture, d'organisation et de fonctionnement des Institutions socio-éducatives (ISE). "Prévues par la loi n° 2023-898 du 23 novembre 2023 d'orientation relative à la jeunesse, les ISE sont des établissements publics ou privés de proximité, d'encadrement de la jeunesse et de promotion de l'éducation permanente", a indiqué le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, par ailleurs ministre de la Communication. Les ISE sont réparties en quatre catégories, à savoir les Maisons des Jeunes, les Centres d'Animation et de Formation des Jeunes, les Centres de Lecture et de Documentation et les Centres d'Accueil Jeunesse. Selon Amadou Coulibaly, ce décret détermine les règles de création et de gestion de ces différentes structures et précise leurs sources de financement.

LE MANDAT

SOUTENANCES DE RAPPORTS DE STAGE BTS : LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DÉVOILE LE CALENDRIER

La Direction des Examens et des Concours (DEXCO) a rendu public un communiqué concernant le calendrier des soutenances de rapports de stage du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) pour la session de Décembre 2025. L'organe de gestion des examens et concours de l'Enseignement supérieur a informé l'ensemble des parties prenantes, incluant les candidats, les établissements et les acteurs du système éducatif, que les soutenances se tiendront sur une période de six jours consécutifs : Les soutenances de rapports de stage du BTS pour la session de Décembre 2025 se dérouleront du Lundi 15 au Samedi 20 Décembre 2025. Cette annonce marque une étape cruciale pour les étudiants qui s'apprêtent à finaliser leur parcours de formation par cette évaluation essentielle. La DEXCO appelle par conséquent tous les candidats à prendre les dispositions nécessaires pour préparer au mieux cette échéance.

LE MANDAT

COOPÉRATION SANITAIRE : L'AMBASSADRICE DU CANADA SALUE LES PROGRÈS DE L'ICA EN CHIRURGIE CARDIAQUE PÉDIATRIQUE

En visite à l'Institut de Cardiologie d'Abidjan, le mercredi 3 décembre 2025, Son Excellence Sandra Choufani, ambassadrice de la République du Canada en Côte d'Ivoire, a rencontré la délégation médicale canadienne engagée dans la mission « Initiative Cardiologie ». Une collaboration qui a permis d'opérer plus d'une centaine d'enfants et de renforcer durablement les compétences des équipes ivoiriennes. Accueillie par le premier responsable de l'établissement, le Professeur Kramoh Kouadio Euloge, la diplomate a pu rencontrer la délégation médicale canadienne qui séjourne à l'ICA depuis le 22 novembre 2025 dans le cadre d'une mission de chirurgie cardiaque pédiatrique, composante d'un projet dénommé Initiative Cardiologie. Sé Sandra Choufani a salué les efforts conjoints du personnel ivoirien et de la délégation canadienne, soulignant l'importance de telles collaborations pour le renforcement du système de santé en Côte d'Ivoire.

KOACI.COM
Koaci l'info au cœur de l'Afrique

FLUX DE RÉFUGIÉS AU NORD : LE GOUVERNEMENT DIT AVOIR PRIS TOUTES LES DISPOSITIONS POUR ASSURER AUX DÉPLACÉS DES CONDITIONS DE VIE DIGNES ET SÉCURISÉES

Alors que près de 80 000 réfugiés avaient été recensés en Côte d'Ivoire au mois de novembre, la question de l'évolution de cette situation a été posée, ce mercredi, à l'issue du Conseil des ministres. Le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a livré une mise à jour détaillée, confirmant que le pays continue de faire face à des arrivées, mais en provenance de zones différentes. Selon le ministre de la Communication, l'essentiel du flux observé en fin d'année provenait du Burkina Faso, pays en proie à une crise sécuritaire persistante. « L'essentiel des réfugiés dont vous parlez venait du Burkina. Aujourd'hui, même si au Burkina la tendance semble être ralentie, nous commençons à recevoir des réfugiés qui nous viennent du Mali », a-t-il indiqué, avant de rassurer : « La Côte d'Ivoire, dans sa tradition de terre d'accueil, prend toutes les dispositions pour accueillir ces réfugiés et faire en sorte qu'ils puissent vivre dans des conditions décentes ».

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ASSURANCE VIE PLACENT LE SECTEUR SUR LA VOIE DE LA RÉINVENTION

Les États Généraux de l'Assurance Vie ont débuté, ce mercredi 3 décembre 2025, et se poursuivront ce jeudi 4 décembre au siège de la CGECI, à Abidjan-Plateau. Organisés par l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASA-CI) en collaboration avec la Direction des Assurances, ces assises, placées sous le thème « Assurance vie en Côte d'Ivoire : se réinventer pour mieux protéger les populations et financer l'économie », rassemblent autorités publiques, assureurs, banques, fintech, experts, acteurs du digital, société civile et médias pour réfléchir sur l'avenir de ce secteur stratégique. Le représentant du ministre des Finances et du Budget, Bamba Vassogbo, a également souligné l'importance d'une réinvention du secteur, capable de mobiliser l'épargne longue pour le financement d'infrastructures, de PME et de projets nationaux prioritaires. Le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Adama Kamara, a pour sa part insisté sur la complémentarité entre l'assurance vie et les dispositifs de protection sociale existants, notamment la Couverture Maladie Universelle (CMU).



LE GOUVERNEMENT DÉMENT L'OUVERTURE D'UN BUREAU DU FRONT DE LIBÉRATION DE L'AZAWAD À ABIDJAN

Des images virales laissant croire à l'ouverture d'un bureau du Front de Libération de l'Azawad (FLA) à Abidjan ont enflammé les réseaux sociaux. Face à la viralité de cette fake news, le gouvernement ivoirien s'est exprimé lors du Conseil des ministres du 3 décembre 2025, à Abidjan-Plateau. Le porte-parole, Amadou Coulibaly, a été catégorique : « Ces images n'ont pas été authentifiées. Rien ne prouve qu'elles ont été filmées en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, avec les deepfakes et l'Intelligence artificielle, on peut tout fabriquer ». Le ministre souligne également plusieurs incohérences visibles : un drapeau étranger, des boissons de marques internationales, et aucun élément crédible permettant de situer la scène à Abidjan.

DISTINCTION PANAFRICaine : JOËL NIANZOU PRÉSENTE SON SACRE AU MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Sacré du prestigieux trophée « Digital Leadership Excellence Across Africa », décroché lors de la 4^e édition des African Public Service Optimum Awards (APSOA), organisée le 12 novembre à Accra, au Ghana, Joël Nianzou, président de la Plateforme numérique de Côte d'Ivoire (PNCI), est allé présenter son trophée au ministre de la Communication, Amadou Coulibaly. Au cours de cette rencontre tenue au Cabinet du ministre, Amadou Coulibaly s'est dit très fier de cette reconnaissance qui hisse la Côte d'Ivoire parmi les pays les plus avancés du numérique en Afrique, saluant une « distinction pleinement méritée ». Pour Amadou Coulibaly, cette distinction reflète les progrès importants accomplis par le pays dans un secteur longtemps dominé par les nations anglophones, rappelant que cette performance découle d'un travail collectif, porté par la vision du Président de la République, Alassane Ouattara, qui œuvre pour une administration modernisée, efficace et résolument tournée vers l'avenir.

Sport 

ADJÉ SILAS METCH FÉLICITE OUATTARA GAOUSSOU : UNE NOUVELLE ÈRE DE COLLABORATION ENTRE LE MINISTÈRE DES SPORTS ET LES JOURNALISTES SPORTIFS

Fraîchement élu à la tête de l'Amicale des journalistes sportifs de Côte d'Ivoire (AJS-CI), Ouattara Gaoussou a été reçu, le mercredi 3 décembre 2025, à Abidjan-Plateau, par le ministre délégué en charge des Sports et du Cadre de vie, Adjé Silas Metch. Cette audience s'inscrit dans une démarche de reconnaissance et de renforcement des liens avec les autorités sportives. Ouattara Gaoussou a exprimé sa gratitude au ministre pour le soutien constant apporté à la profession. Le ministre Adjé Silas Metch a, pour sa part, salué l'engagement des journalistes sportifs, rappelant le rôle essentiel qu'ils jouent dans l'écosystème du sport national. « Dans le système sportif, nous apprécions le travail que vous abatbez. Vous n'êtes pas seulement des partenaires, vous faites partie intégrante du ministère des Sports. Il est essentiel que la bonne ambiance règne entre nous », a-t-il souligné.



TAEKWONDO : CHEICK CISSÉ SALLAH ENTRE AU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Figure majeure du Taekwondo, Cheick Cissé Sallah vient d'être nommé membre de la Commission des athlètes du Comité international Olympique (CIO). Le champion olympique est le 2e ivoirien, après Cheick Tidjane Thiam, ex-patron du Crédit suisse, à entrer dans cette prestigieuse organisation, en qualité de membre de la Commission des finances depuis 2019. Cette nomination consacre le parcours exceptionnel d'un athlète multidimensionnel. Co-président de la commission des athlètes du World Taekwondo, Cheick Cissé œuvre activement à la représentation des sportifs au niveau mondial. À travers sa fondation, il accompagne des milliers de jeunes, promeut les valeurs du sport et renforce les liens entre performance, éducation et citoyenneté. Médaillé d'or aux Jeux olympiques de Rio 2016 et de bronze aux Jeux de Paris 2024, Cheick Cissé Sallah a un leadership reconnu et une influence croissante dans le monde.

» AGENCE DE PRESSE

Société



REMISE DE KITS DE DIGNITÉ À 25 FEMMES OPÉRÉES DE FISTULE OBSTÉTRICALE AU CHU DE BOUAKÉ

Le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Bouaké a accueilli, le mardi 2 décembre 2025, une cérémonie de remise de kits de dignité à 25 femmes opérées de fistule obstétricale dans le cadre de la « Campagne Côte d'Ivoire sans fistules ». Cette initiative, lancée en mai 2025, vise l'élimination de la fistule obstétricale à l'horizon 2030. Selon le représentant résident adjoint du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) en Côte d'Ivoire, Mohamed Ahmed Abd, la distribution de ces kits hygiéniques s'inscrit dans les actions conjointes menées par le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, en partenariat avec l'UNFPA, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Rotary Club Abidjan-Deux Plateaux. Il a indiqué que cette initiative contribue à accompagner les femmes opérées et à soutenir les efforts de l'État pour réduire les complications liées à la maternité.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : LA HABG LANCE LA SEMAINE DE LA JOURNÉE DU 09 DÉCEMBRE AU COLLOQUE DU FESTIVAL TONKPI NIHIDALEY



La Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG) a lancé, le mercredi 3 décembre 2025, la semaine consacrée à la Journée internationale de lutte contre la corruption, prévue le 09 décembre, lors de l'ouverture du 8e colloque du festival Tonkpi Nihadaley à la Maison des chefs traditionnels du Tonkpi. Le secrétaire général de la HABG, Diamouténé Oumar Doh, représentant le président de l'institution, Zoro Bi Ballo Épiphanie, a rappelé le rôle de haut patron du festival assumé par ce dernier et l'intérêt accordé par l'institution à cette rencontre culturelle. Selon M. Diamouténé, la concomitance entre le festival et la Journée internationale offre un cadre pour promouvoir les valeurs liées à l'intégrité et à la gouvernance. Il a relevé que le thème mondial 2025, « S'unir contre la corruption : façonner l'intégrité de demain », rejoint celui du colloque consacré aux alliances culturelles et interethniques.



LA CÔTE D'IVOIRE LANCE UNE CAMPAGNE POUR RAPATRIER SES TALENTS FORMÉS À L'ÉTRANGER ET ACCÉLÉRER SA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

Le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a dévoilé une campagne nationale destinée à convaincre les étudiants et professionnels ivoiriens formés à l'étranger de revenir contribuer au développement du pays, lors du Conseil des ministres tenu, le mercredi 3 décembre 2025, au Palais de la présidence à Abidjan-Plateau, sous la présidence du Chef de l'État, Alassane Ouattara. Selon le ministre de la Communication, cette initiative s'inscrit dans une stratégie de mobilisation des compétences pour accompagner la dynamique de croissance et de transformation économique. « Nous avons besoin de bâtir un écosystème solide et cela passe par le retour de nos talents », a-t-il affirmé. Le gouvernement ivoirien met en avant l'exemple de nombreux jeunes qui, malgré des opportunités plus avantageuses à l'étranger, ont choisi de revenir pour créer des entreprises innovantes, renforcer les institutions publiques ou développer des projets sociaux.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



 +225 07 87 36 36 36  Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous leuez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

www.gouv.ci 

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable



CICG